CGT IPPM MATNIK — UNE MÊME CAUSE, UN MÊME COMBAT !

La CGT Insertion Probation de la Martinique et la CGTM Pénitentiaire unissent leurs forces pour défendre tous les personnels, sans distinction ni corporatisme. Un syndicalisme de lutte, indépendant, solidaire et sans compromission, au service des collègues et de leurs conditions de travail.

CENTRE PÉNITENTIAIRE DE DUCOS

FAUDRA-T-IL ATTENDRE UN MORT POUR AGIR ?

TROIS PERSONNELS AGRESSÉS. DES RISQUES CONNUS. JUSQU'À QUAND ?

Dimanche 15 novembre 2026, au quartier arrivants du Centre Pénitentiaire de Ducos, trois personnels ont été victimes de violences de la part d'une personne détenue qui, selon les informations recueillies, nécessitait une prise en charge psychiatrique spécialisée. Lors de la distribution de médicaments, la situation a dégénéré ; deux infirmières ont pu être mises en sécurité.

La CGT IPPM apporte tout son soutien aux victimes et à leurs collègues. Cette agression pose une question majeure : combien de temps encore les personnels devront-ils faire face à des risques connus, sans réponses adaptées ?

À LA RETRAITE, APRÈS DES ANNÉES DE SERVICE : UN DÉPART MARQUÉ PAR LA VIOLENCE

Parmi les victimes figure un collègue qui s'apprête à prendre sa retraite cette semaine, après de nombreuses années consacrées au service public pénitentiaire. Est-ce ainsi que l'on quitte une carrière d'engagement ? La CGT IPPM salue son parcours, son dévouement et les années données à l'institution, et attend une reconnaissance à la hauteur de son engagement.

PRISE EN CHARGE PSYCHIATRIQUE : DES PERSONNELS EXPOSÉS À DES RISQUES ÉVITABLES

Selon les premiers éléments, faute de place dans une structure de soins adaptée, la personne aurait été maintenue au quartier arrivants dans une cellule de protection d'urgence (CPro U), conçue pour prévenir le risque suicidaire. Ce dispositif ne remplace ni une hospitalisation psychiatrique ni une prise en charge spécialisée. Les personnels pénitentiaires ne peuvent être contraints de compenser seuls les insuffisances de l'offre de soins.

SURPOPULATION : UNE SITUATION QUI AGGRAVE LES RISQUES

À Ducos, les matelas au sol illustrent déjà une surpopulation préoccupante. Lorsque l'état d'une personne détenue impose un hébergement individuel pour protéger ses codétenus, une cellule pouvant accueillir deux personnes peut n'en héberger qu'une seule. Les tensions, les difficultés de gestion et les risques pour les agents, les soignants et les personnes incarcérées s'accumulent.

UNE PROBLÉMATIQUE STRUCTURELLE, PAS UN FAIT ISOLÉ

Cette nouvelle agression révèle une difficulté ancienne : l'écart entre les besoins psychiatriques de certaines personnes incarcérées et les moyens réellement disponibles en détention. La prison ne doit pas devenir, par défaut, un établissement psychiatrique sans les moyens d'un hôpital. Les orientations vers les structures adaptées, notamment les UHSA lorsque cela est médicalement indiqué, doivent pouvoir être effectives.

LA VIOLENCE NE DOIT JAMAIS DEVENIR UNE NORMALITÉ !

En détention, au SPIP, en milieu ouvert comme en milieu fermé, les agressions envers les personnels semblent trop souvent suivies d'un retour à la normale, comme si la violence faisait désormais partie de nos métiers. Depuis quand être agressé dans l'exercice de ses fonctions devrait-il être considéré comme un risque ordinaire ? Où sont les réactions fortes ? Où est la solidarité collective ? Pourquoi continuons-nous à fonctionner comme si tout allait bien alors que les difficultés persistent ? Si nous ne réagissons plus lorsque nos collègues sont agressés, qui nous protégera demain ? Notre solidarité doit se traduire par des actes.

LA CGT IPPM EXIGE DES ACTES, PAS DE SIMPLES DÉCLARATIONS !

- La fin de la banalisation des violences : une réponse institutionnelle forte après chaque agression et un soutien effectif aux victimes.
- Une prise en charge psychiatrique adaptée : des solutions rapides lorsque le maintien en détention classique présente des risques.
- Des engagements sur les places de soins spécialisés : des solutions concrètes lorsque les structures sont saturées.
- La sécurisation effective des interventions : des effectifs suffisants, des protocoles opérationnels et des moyens adaptés.
- Des mesures urgentes contre la surpopulation : la saturation des cellules et les matelas au sol ne peuvent rester sans réponse.
- Une reconnaissance réelle des personnels agressés : protection, accompagnement médical et psychologique, suivi administratif et reconnaissance de l'engagement, notamment pour notre collègue partant à la retraite.

La CGT IPPM demande à l'administration pénitentiaire et aux autorités sanitaires des mesures concrètes, des responsables identifiés et un calendrier de mise en œuvre.

COMBIEN D'ALERTES, COMBIEN D'AGRESSIONS FAUDRA-T-IL ENCORE POUR AGIR ?

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 3 AU 10 DÉCEMBRE — CGT IPPM

Sé yonn a lot pa yonn kont lot.